

Les dépanneurs applaudissent les mesures prises contre le crime organisé et la contrebande de tabac

TORONTO, ON (le 12 juin 2020) - Le Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs (CCID), qui représente 25 000 dépanneurs à travers le pays, applaudit les efforts de la Police provinciale de l'Ontario, de la Gendarmerie royale du Canada, du ministère des Finances de l'Ontario et d'autres organismes d'application de la loi à la suite d'une importante opération de lutte contre le crime organisé qui s'est étendue à plusieurs provinces canadiennes.

L'enquête, qui a duré deux ans, s'est concentrée sur la fabrication et la distribution illégales des produits illicites du tabac et du cannabis, ainsi que sur le trafic de cocaïne et de fentanyl. Au total, 11,5 millions de cigarettes de contrebande d'une valeur marchande de plus de 3 millions de dollars ont été saisies, ce qui a permis de démanteler des réseaux sophistiqués de crime organisé en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique.

« L'étendue et la portée de cette enquête révèlent l'ampleur du problème du tabac de contrebande et de ses liens avec le crime organisé au Canada », a déclaré Anne Kothawala, présidente du Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs. « Ces groupes sont bien financés et organisés, et leurs opérations ont des conséquences majeures sur la santé et la sécurité publiques ainsi que sur les petits dépanneurs. »

Le Conseil a également constaté une perte de recettes fiscales de 3,3 millions de dollars pour les gouvernements fédéral et provinciaux résultant de ce coup de filet. « En particulier à un moment où les gouvernements cherchent à financer les efforts d'intervention et de relève de la COVID-19, les décideurs devraient appuyer des mesures encore plus importantes pour démanteler les réseaux de contrebande qui se soustraient systématiquement à l'impôt », a dit Anne Kothawala.

« Ces gens sont des criminels qui inondent le marché légal avec des cigarettes bon marché et non réglementées qui ont des conséquences économiques pour les détaillants respectueux de la loi comme les dépanneurs ainsi que pour les gouvernements de tout le pays », a déclaré madame Kothawala. Elle a ensuite ajouté que ces produits illégaux sont plus faciles d'accès pour les jeunes, car les membres du crime organisé ne se préoccupent pas de l'accès des mineurs au tabac.

Le Conseil continuera à travailler avec les gouvernements et les organismes chargés de faire appliquer la loi pour attirer l'attention sur la menace que représente la contrebande de tabac pour les entreprises et les collectivités. Les dépanneurs du Canada restent déterminés à éradiquer l'accès des jeunes aux produits du tabac et de vapotage et ils continueront à faire pression sur les gouvernements pour qu'ils adoptent des politiques garantissant que les mineurs n'aient pas accès à ces produits.

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec Anne Kothawala par téléphone au numéro 647-242-3560 ou par courriel à l'adresse akothawala@convenienceindustry.ca